

Livret

Saison sportive

Se former pour mieux transmettre

2026
2027



Site internet
www.champagne-fftir.fr



Sommaire

Introduction

Équipe Technique Régionale

-  Présentation de l'Equipe Technique Régionale (pages 4)
-  Présentation du Responsable Formation Ligue (pages 5)
-  Présentation du Responsable Entraînement Ligue (pages 6)

Les formations

-  Les Formations fédérales (pages 7-8)
-  Les Formations professionnelles (pages 12-13)
-  Validation des acquis de l'expérience (pages 14)
-  Les Formations continues (pages 15)
-  Les Certificats de spécialité (pages 16)

L'arbitrage

-  Les formations d'arbitres (pages 17)

Tarification formations (pages 19-20)

Les entraînements

-  La journée des Responsables Entraînement Club (pages 21-22)
-  La journée de cohésion "Benjamin" (pages 23)
-  Le collectif "minime"(pages 24)
-  Le collectif "cadet-Junior" (pages 25)
-  Le collectif "adulte"(pages 26)

La gestion Sportive (pages 27)

-  Le calendrier de la saison sportive (pages 28)
-  Tarification des engagements (pages 29)

Contacts (pages 30)

Introduction



Les départements formation fédérale et formation professionnelle de la Fédération Française de Tir vous présentent les directives à appliquer dans le cadre de la formation pour l'olympiade 2025-2028. Le secteur de la formation est essentiel pour l'avenir de la FFTir. Il est un vecteur indispensable et indissociable de son développement et de la détection de ses nouveaux espoirs sportifs. Dans ce but, la fédération, les ligues, les comités départementaux et les clubs doivent, chacun à leur niveau, être acteurs dans ce secteur déterminant, pour aider les personnes motivées à obtenir des compétences de formateurs, validées par les diplômes fédéraux (bénévoles) ou les diplômes professionnels, d'État et de la branche professionnelle du sport. Les clubs de tir, qui veulent s'investir dans le projet fédéral, doivent s'engager vers une évolution proposant plus de services à leurs usagers. En particulier, proposer un large panel d'offres de découverte de l'activité Tir sportif aux nouveaux publics débutants et offrir aux tireurs intéressés la possibilité de suivre des progressions d'apprentissages structurées, débouchant sur des entraînements performants encadrés par des formateurs diplômés, gages d'un niveau de compétences défini. Les départements formation fédérale et formation professionnelle se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en œuvre des présentes directives.

Présentation de l'Equipe Technique Régionale

**Secrétaire
administrative**
Fabienne CORDIER



**Responsable
Régional Arbitrage**
Christian KINTZLER



**Responsable
Compétitions Ligue**
Michel PILLIET



**Responsable
Formation Ligue**
Romain BAUDOUIN



**Responsable
Entraînement Ligue**
Brian BAUDOUIN



Président de la Ligue
FRANCK KIEFER



Membres de l'Equipe Technique Régionale

Christophe LESIEUR (BFE)
Charles BORCK (BFE)
Joseph GRZYBICKI (BFE)
Paul MAURIQUOT (BFI)
Dominique SOYEZ (BFI)
Carole MAIGRET (BFI)
Frédéric MULON (BFI)
Jules LESIEUR (BFI)
Hugo CIALONE (Moniteur TAR)
Sylvain BOUILLARD (BFA)
Guillaume PAUL (BFA)

Présentation du Responsable Formation Ligue



Je me présente, BAUDOIN Romain, responsable formation au sein de la Ligue Champagne de Tir.

Je pratique le tir à la carabine depuis maintenant 31 ans, une discipline qui m'e passionne depuis mes débuts et dans laquelle j'ai eu la chance de remporter plusieurs titres de Champion de France, aussi bien à 10 mètres qu'à 50 mètres.

Parallèlement à ma carrière de tireur, je m'investis depuis plusieurs années dans l'encadrement. Je suis entraîneur au club de Sainte-Savine, où j'accompagne des tireurs confirmés dans leur progression technique.

Je suis également titulaire du CQP Moniteur de Tir, ce qui me permet d'encadrer en toute sécurité. Je poursuis actuellement ma montée en compétence en suivant la formation DEJEPS Tir afin de renforcer encore mes capacités pédagogiques et techniques.

Par ailleurs, je suis membre de l'Équipe Technique Régionale (ETR) depuis 2008, ce qui me permet de contribuer au développement du tir sportif à l'échelle régionale, notamment à travers des actions de formation et d'entraînement.

C'est avec plaisir que je partage mon expérience et mes connaissances, dans le but de faire progresser chacun et de promouvoir les valeurs fortes de notre sport : rigueur, précision et respect.



Présentation du Responsable Entraînement Ligue

Brian Baudouin,

Passionné par le Tir Sportif depuis mes plus jeunes années, j'ai d'abord intégré la ligue tir Champagne en tant que stagiaire - Entraîneur lors de mon MASTER en Entraînement et développement de projets sportifs.

D'entraîneur de ligue en 2015, j'ai ensuite pris le poste de responsable entraînement de ligue en 2017.

Depuis plusieurs années J'ai eu l'honneur d'accompagner des tireurs Champenois champions de France avec pour objectif d'intégrer les structures de Haut-niveau.

Le tir et le sport en général sont porteurs de nombreuses valeurs comme la notion de travail - rigueur - maîtrise, et il m'est indispensable que chaque jeune s'épanouisse dans sa pratique. La réussite doit être à la fois sportive et humaine, en transposant les valeurs du sport dans la vie quotidienne.

Bien évidemment, je suis régulièrement animé par la culture de la gagne et l'envie de bien faire.

En plus de l'entraînement, j'ai contribué à la création d'une Equipe Technique Régionale, et plus particulièrement au développement sportif de la ligue avec par exemple le réseau Responsable Entraînement de Club, le Champagne Tir Tournoi ou plus récemment le 1er Grand Prix de France Para-tir.

Parallèlement à ma carrière professionnelle, je suis Sportif de Haut-Niveau listé ÉLITE ministérielle. Champion du monde junior et champion d'Europe Senior 2021, J'ai appris le sport de haut-niveau au CREPS de Strasbourg avant d'intégrer l'INSEP à Paris.



bb.champagnetir@gmail.com

Formations fédérales

Informations

Pour accéder aux formations proposées par la Ligue Champagne de Tir, **les candidats doivent répondre aux critères suivants :**

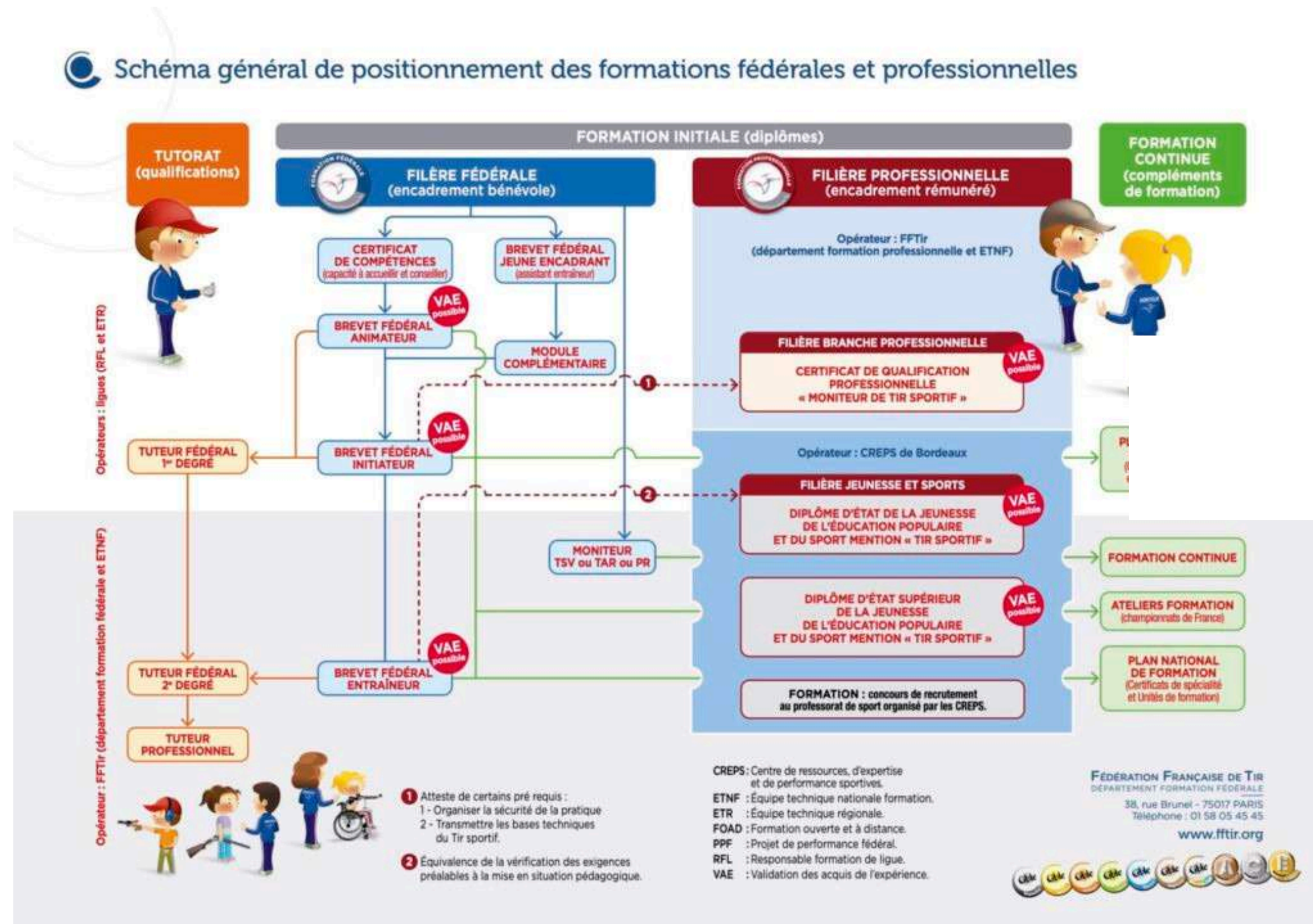
- Être licencié à la FFTir depuis au moins une saison complète (soit en deuxième saison sportive).
- Être licencié durant toute la saison de formation.
- Être titulaire du certificat de compétences "Capacité à accueillir et conseiller" (CAC minimum).
- Avoir au minimum 16 ans au début de la formation (avec autorisation parentale obligatoire pour les mineurs).
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou d'un équivalent reconnu.
- Présenter un projet concret en lien avec le niveau des formations, au sein de son club ou d'une autre structure.
- Obtenir l'avis favorable et motivé du président de son club, mentionné sur la fiche d'inscription.
- **Avoir validé le QCM de prépositionnement, épreuves pratiques et l'entretien. (candidats BFA/BFI)**

L'inscription se fait exclusivement via un formulaire en ligne. (lien fourni par la Ligue Champagne de Tir). Le dossier doit être complété 1 mois avant le début de formation et adressé au Responsable Formation de Ligue (RFL).

! Sans l'ensemble des documents demandés et le paiement, aucune entrée en formation ne sera possible.



Schéma général de positionnement des formations



Nos formateurs



BAUDOIN
Romain

CQP et DEJEPS (En cours)



BAUDOUIN
Brian
Licence STAPS et Master
SEPHN



BOUILLARD
Sylvain

BFI



BLATEAU
Félix

CQP



CIALONE
Ugo
Moniteur TAR



DENIS
Corentin
Professorat de sport
DEJEPS



LESIEUR
Christophe
BFE 1

Liste des formations fédérales

CAC (Capacité à Accueillir et Conseiller)

Le titulaire du certificat de compétences réalise, de manière autonome, des actions d'accueil et d'information du public sur les modalités de fonctionnement de son club, dans le cadre de l'activité Tir sportif. Il garantit à un public débutant ou confirmé des conditions optimales de sécurité lors de sa pratique dans le souci de son intégrité physique et morale.

BFJE (Jeune Encadrant)

Le jeune encadrant réalise, sous la conduite de son tuteur, des actions d'encadrement d'un public de type école de tir, dans le cadre de la pratique de l'activité Tir sportif.

BFA (Animateur)

L'animateur de club réalise, de manière autonome, des actions d'accueil, d'animation et d'information du public, dans le cadre de la découverte de l'activité Tir sportif.

BFI (Initiateur)

L'initiateur de club a une vocation technique et pédagogique. Il a en charge, notamment, la formation des jeunes de l'école de tir, ainsi que le suivi des Cadets et Juniors issus de celle-ci. De par son positionnement dans l'apprentissage du Tir sportif, il oriente les publics adultes intéressés vers une progression technique dans différentes disciplines ou vers l'accès à la compétition.

BFE (Entraîneur)

L'entraîneur réalise, de manière autonome, des actions de perfectionnement et d'entraînement dans les disciplines olympiques, mondiales et nationale (écoles de tir) gérées par la FFTir. Il garantit aux pratiquants des conditions optimales de sécurité lors de leur pratique, dans le souci de leur intégrité physique et psychique, dans le respect des règles éthiques et déontologiques de la FFTir.



Moniteur TSV

La formation du Tir sportif de vitesse (TSV) est organisée au niveau national, sous l'égide de la FFTir, par les membres du staff de formation de cette discipline. Elle concerne l'arbitrage (Arbitre national TSV) et l'enseignement des gestes techniques permettant de pratiquer la compétition en sécurité (Moniteur TSV). Elle s'articule autour des épreuves Handgun (Pistolet), Rifle (Carabine) et Shotgun (Fusil).

Moniteur TAR

Le titulaire du diplôme Moniteur Tir aux Armes Règlementaires (Moniteur TAR) réalise, bénévolement, des actions d'accueil et d'information du public, sur la pratique, l'organisation et le fonctionnement de son club dans le cadre de cette discipline. Il garantit à un public débutant et confirmé une pratique dans des conditions optimales de sécurité.

Moniteur PR

Le titulaire du diplôme Moniteur Precision Rifle (Moniteur PR) réalise, bénévolement, des actions d'accueil et d'information du public, sur la pratique, l'organisation et le fonctionnement de son club dans le cadre de cette discipline. Il garantit à un public débutant et confirmé une pratique dans des conditions optimales de sécurité.

Tuteur

Le tuteur joue un rôle essentiel dans l'accompagnement du stagiaire. Il constitue le lien entre les apports théoriques de la formation et leur mise en application sur le terrain. Présent au quotidien, il facilite l'intégration du stagiaire au sein du club et lui permet de comprendre concrètement le fonctionnement des séances, l'organisation et les exigences liées à l'encadrement.

Formations professionnelles:

Informations

Pour accéder aux formations proposées par la Fédération Française de Tir, les candidats doivent répondre aux exigences de chaque formation :

• **CQP=> Information**

Le Certificat de qualification professionnelle (CQP) « Moniteur de Tir sportif » est un diplôme reconnu par la branche professionnelle sport. Cette formation est ouverte à tout public licencié.

À ce titre, son titulaire peut encadrer en autonomie sans limite de temps (cf. avenant N° 156 du 17/02/22 portant sur l'annexe 1 de la CCN du sport du 7/07/05 relative au CQP). Ses fonctions lui permettent dans le cadre d'une activité rémunérée.

• **DEJEPS=> Information**

Le titulaire du Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité « Performance sportive », mention « Tir sportif » est responsable de l'enseignement et de la sécurité dans une structure associative, privée ou territoriale. Ses fonctions lui permettent dans le cadre d'une activité rémunérée.

• **DESJEPS=> Information**

Quel est le rôle d'un DESJEPS mention « Tir sportif » ?

Le DESJEPS ou Diplôme d'État supérieur de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport, spécialité « Performance sportive », mention « Tir sportif » permet à son titulaire, dans le cadre d'une activité rémunérée :

- de préparer un projet stratégique de performance,
- de piloter un système d'entraînement,
- de diriger un projet sportif,
- d'évaluer un système d'entraînement,
- d'organiser des actions de formation de formateurs.



Listes des formations professionnelles

CQP (Moniteur de Tir sportif)

Le titulaire du certificat de compétences réalise, de manière autonome, des actions d'accueil et d'information du public sur les modalités de fonctionnement de son club, dans le cadre de l'activité Tir sportif. Il garantit à un public débutant ou confirmé des conditions optimales de sécurité lors de sa pratique dans le souci de son intégrité physique et morale.

DEJEPS mention (Tir sportif)

Le titulaire du Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité « Performance sportive », mention « Tir sportif » est responsable de l'enseignement et de la sécurité dans une structure associative, privée ou territoriale. Ses fonctions lui permettent dans le cadre d'une activité rémunérée.

DESJEPS mention (Tir sportif)

Le DESJEPS ou Diplôme d'État supérieur de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport, spécialité « Performance sportive », mention « Tir sportif » permet à son titulaire, dans le cadre d'une activité rémunérée.

Tuteur professionnel

La formation professionnelle étant encadrée par des normes croissantes, il devient essentiel de renforcer la qualité de l'accompagnement. C'est pourquoi l'objectif est de former l'ensemble des tuteurs. Le tutorat joue un rôle clé dans la transmission des savoirs et des compétences, en s'appuyant sur des outils adaptés, une posture bienveillante et une méthodologie rigoureuse (notamment l'entretien d'explicitation).

Validation des acquis de l'expérience

La VAE permet la prise en compte des compétences acquises lors d'activités professionnelles salariées et/ou non salariées, d'activités bénévoles et/ou de volontariat, d'activités exercées dans le cadre de responsabilités syndicales, d'actions réalisées en formation initiale ou continue en vue d'obtenir tout ou partie d'un diplôme.

Attention, l'écriture du dossier de validation est longue, un travail de six mois minimum est nécessaire. Il est fortement recommandé d'être accompagné.



Vous avez une expérience dans des activités en relation avec les Brevets fédéraux animateur, initiateur ou entraîneur de la Fédération Française de Tir et vous souhaitez la faire valider pour obtenir le diplôme correspondant.



Vous avez une expérience dans des activités en relation avec les diplômes d'état, un titre ou un certificat de qualification professionnelle (CQP), elle doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

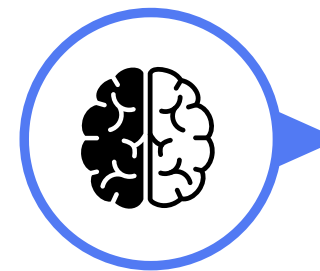
Liste des Formations Continues

la Formation Continue permet aux tireurs, encadrants et entraîneurs de poursuivre leur apprentissage tout au long de leur parcours. Elle vise à développer de nouvelles compétences, à actualiser ses connaissances techniques, pédagogiques ou réglementaires et à évoluer dans ses fonctions.

Contrairement à la Formation initiale, la Formation Continue s'adresse aux personnes déjà diplômées et engagées dans la vie des associations. Elle concerne aussi bien les bénévoles de club que les professionnels souhaitant renforcer leurs qualifications.



Arbalette Field



**Préparation
Mentale**



Pistolet 10/25m



TAR



Armurerie



Tuteur



Carabine 10/50m



Recyclage BFA



Recyclage BFI

Le Certificat de Spécialité

Le certificat délivré par la FFTir atteste que la personne a suivi une action de formation continue lui assurant de nouvelles compétences dans une discipline ou un domaine d'intervention spécifique et a rempli les conditions d'obtention du Certificat de spécialité (CS).

Le département formation fédérale de la FFTir dans le cadre du Plan national de formation (PNF) propose chaque saison un calendrier des CS ouverts. Les ligues ont également toute latitude pour organiser des CS dans les disciplines qu'elles veulent développer, dans la mesure où elles respectent le cahier des charges défini dans les directives nationales de formation de l'olympiade en cours et qu'elles envoient, préalablement, au directeur du département formation fédérale le programme et les modalités d'organisation.



Écoles de tir /
« Cibles Couleurs »



Arbalète
(match ou field)



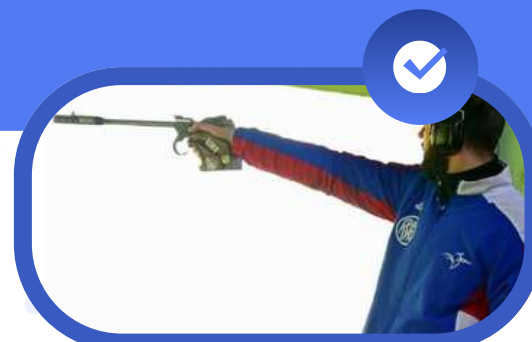
Armes anciennes



Carabine trois
positions 10 et 50 m



Pistolet 25 m



Pistolet 50 m



Handi-tir/Para-tir



Tir aux Armes
Réglementaires



Tir sportif de
vitesse

Formation arbitres



Près de deux mille arbitres officient avec beaucoup de dévouement au sein de la FFTir. Ces hommes et femmes reconnaissables à leur tenue rouge, arbitrent souvent plusieurs disciplines.

Pour devenir arbitre, il est préférable d'être ou d'avoir été tireur mais cela ne constitue cependant pas une obligation.

La formation qui peut s'étaler sur plusieurs années est dispensée par les ligues, est composée d'un tronc commun théorique et d'une mise en situation lors des championnats départementaux et régionaux. Le premier diplôme d'arbitre peut être obtenu dès l'âge de 18 ans. Le sport, c'est d'abord le jeu, le plaisir d'une rencontre, la joie, la fête dans le respect des uns et des autres, celui des règles et de l'arbitre.

Quelque soit le sport pratiqué et l'échelon de la compétition, le juge-arbitre est le garant de l'intégrité sportive. Sa première qualité est bien entendu : l'impartialité. Son jugement sera incontesté s'il connaît parfaitement le règlement de la spécialité qu'il aura choisie. Sa présence est nécessaire pour faire respecter les règles par tous.

Son attitude et son comportement seront toujours appréciés des compétiteurs s'il est en mesure d'expliquer pourquoi il prend telle ou telle décision.

Le juge-arbitre doit tout mettre en œuvre pour le respect des règlements, mais aussi pour que le compétiteur puisse donner le meilleur de lui-même.

Son but est de faire en sorte que tous les participants bénéficient de conditions identiques pour effectuer leur match. Sa seule récompense est de savoir qu'il est l'acteur d'un championnat au même titre que le compétiteur.

Sans arbitre, la rencontre ne peut exister. Dans chacune de ses actions, l'arbitre jeune ou senior se doit de remplir sa mission.

Nous serons heureux de vous accueillir dans l'équipe d'arbitrage de la Fédération Française de Tir.



Dans notre ligue ce sont 65 arbitres dont 3 jeunes qui officient avec une moyenne d'âge de 60 ans.

Pour devenir arbitre, il est préférable d'être ou d'avoir été tireur mais cela ne constitue cependant pas une obligation.

La formation peut s'étaler sur plusieurs années. Elle est dispensée, au niveau de la ligue, par la commission d'arbitrage. Elle est composée d'un tronc commun théorique et une mise en situation lors des championnats départementaux et régionaux.

Le premier diplôme d'arbitre peut être obtenu dès l'âge de 18 ans et pour les arbitres jeunes avoir 14 ans (minime 2^{ème} année) et détenteur de la cible couleur « verte ».

Quelque soit le sport pratiqué et l'échelon de la compétition le juge-arbitre est le garant de l'intégrité sportive. Sa première qualité est bien entendu : l'impartialité.

Son jugement sera incontesté s'il connaît parfaitement le règlement de la spécialité qu'il aura choisi. Sa présence est nécessaire pour faire respecter les règles par tous.

Son attitude et son comportement seront toujours appréciés des compétiteurs s'il est en mesure d'expliquer pourquoi il prend telle ou telle décision.

Sans arbitre un championnat ou une rencontre ne peut exister. Dans chacune de ses actions, l'arbitre qu'il soit jeune ou sénior se doit de remplir sa mission.

Nous serons heureux de vous accueillir dans l'équipe d'arbitrage de la ligue de Champagne.

Informations

Les livrets ci-dessous vous permettront de découvrir la fonction de juge-arbitre et d'acquérir les connaissances du tronc commun nécessaire pour accéder au premier échelon, : "arbitre club" qui vous permettra par la suite de choisir une ou plusieurs spécialités :

Arbitre : [Livret 1](#) [Livret 2](#)

Jeune Arbitre : [Livret Jeune Arbitre](#)

Contact : **Christian KINTZLER**
kintzler.christian@bbox.fr

Tarif des Formations

Remboursement pour les candidats Marnais auprès du Comité Départemental 51 à hauteur de 50% sur présentation de la facture.

Remboursement pour les candidats Ardennais auprès du Comité Départemental à hauteur de 100% sur présentation de la facture.

La facture sera envoyée, par mail, à chaque candidat. Charge à lui de la transmettre à son comité pour remboursement.

Les frais de déplacement et d'hébergement ne sont pas pris en charge par la Ligue de Champagne.

Lieux et dates peuvent être amenés à évoluer en fonction de la provenance des inscrits.

Exemple :

Si 6 des 10 inscrits sont originaires des Ardennes, la formation pourra être organisée dans les Ardennes afin de faciliter les déplacements du plus grand nombre.

Formations fédérales

BFJE : 50 €

BFA : 90 €

BFI : 130 €

Moniteur TAR: 150 €

=> INSCRIPTION <=

Recyclage Formations fédérales

30 €

=> INSCRIPTION <=

Formations continues

30 €

=> INSCRIPTION <=

Certificats de spécialité

50 €

Dates des Formations

Lieux et dates peuvent être amenés à évoluer en fonction de la provenance des inscrits.

Exemple :

Si 6 des 10 inscrits sont originaires des Ardennes, la formation pourra être organisée dans les Ardennes afin de faciliter les déplacements du plus grand nombre.

Formations Fédérales

BFJE : 21 mars et 23 mai 27

Lieu : Châlons-en-Champagne

BFA : Positionnement 13 décembre 26, 20 décembre 26, 20 février 27 et évaluation 17 avril 27.

Lieu : Châlons-en-Champagne

BFI : Positionnement 13 décembre 26, 3 janvier 27, 21 février 27, 18 avril 27 et évaluation 27 juin 27.

Lieu : Châlons-en-Champagne

Recyclage Formations Fédérales

BFA : 29-30 mai 27.

Lieu : À confirmer

BFI : 29-30 mai 27.

Lieu : À confirmer

Formations Continues

Initiation Arbalète Field : Dates à confirmer.

Lieu : À confirmer

Initiation TAR : 24 octobre 26.

Lieu : Vouziers

Armurerie :

Date : 17 octobre 26.

Lieu : Sainte-Savine

Date : 27 mars 27.

Lieu : Châlons-en-Champagne

Préparation Mentale : Dates à confirmer.

Lieu : À confirmer

Préparation Physique : Dates à confirmer.

Lieu : À confirmer

La journée des Responsables **Entraînement Clubs**

La création du poste de Responsable Entraînement de Club (REC) découle du Projet de Performance Fédéral (PPF). Il vient compléter, au niveau du club, le dispositif d'encadrement régional dédié à la Filière d'Accession, à savoir le Responsable Entraînement Ligue (REL) et l'Équipe Technique Régionale (ETR).

Le REC a un rôle majeur dans la formation et l'accès à la compétition des jeunes tireurs de son club (École de tir, Cadets et Juniors). Pour cela, il s'appuie sur le dispositif national Cibles Couleurs comme méthode d'apprentissage et de promotion du tir.

Travaillant sous l'égide du président du club, il est chargé de mettre en œuvre la politique sportive nationale, déclinée au niveau régional et liée à la filière entraînement des disciplines olympiques et paralympiques.

Si le club possède une école de tir, il en sera le responsable ou, à défaut, il en assurera la supervision.

Dans le cas contraire, il étudiera, en lien avec le président du club, la possibilité de créer une telle structure.



La journée des Responsables **Entraînement Clubs**

Le REC est désigné par le président du club parmi les personnes connaissant le monde de la compétition des épreuves École de tir, Cadets et Juniors.

Il est recommandé que cette personne soit titulaire d'un diplôme d'entraîneur fédéral, au minimum celui d'Initiateur de club.

Sa nomination sera communiquée par le club au REL de la ligue d'appartenance. Si tout est conforme, le REL validera la nomination sur ITAC.

- Structurer, animer et développer l'école de tir du club.
- Structurer, animer et développer les entraînements dédiés aux Cadets et Juniors.
- Assurer le passage des tireurs entre les catégories Minimes et Cadets.
- Initier les Minimes au tir à balle en carabine 50 m et en pistolet 25 m quand c'est possible.
- Faire en sorte que les jeunes participent aux compétitions officielles et amicales régionales et les y préparer.
- Être en lien avec le REL et l'ETR. Participer aux actions de formation et d'information mises en place par la ligue sur le thème de la filière d'entraînement.
- Signaler au REL les jeunes prometteurs du club afin qu'ils puissent intégrer le moment venu le collectif régional d'entraînement.
- Connaître les attendus de la ligue en matière d'accès au collectif régional d'entraînement.
- Poursuivre sa formation continue d'entraîneur auprès des instances régionales et nationales.



Comme chaque année, la ligue invite les référents entraînement lors d'une réunion de 3-4h conviviale afin d'échanger sur les différentes problématiques des Ecoles de Tir.

Les thèmes sont généralement :

Développer son école de Tir, l'approche Pistolet Ecole de Tir dans vos clubs, Rendre l'entraînement encore plus ludique chez les jeunes, Le passage du 10m au 25-50m, le Champagne Tir Tournoi, Détection... et bien d'autres.

Nous vous invitons à communiquer votre référent entraînement à notre **Responsable Entraînement Ligue** **Brian Baudouin** à l'adresse suivante : bb.champagnetir@gmail.com

Journée de cohésion “Benjamin”

Une journée de cohésion réservée aux tireurs catégorisés Benjamin 1 et 2 sera mise en place au cours de la saison sportive.

La 1ère édition étant un grand succès, la ligue souhaite pérenniser ce genre d'évènement.



Cette journée a pour but :

- Présentation légère du système d'entraînement Ligue
- Motiver les jeunes tireurs à poursuivre les entraînements en insistant sur la notion de plaisir
- Participer à des jeux autour de la thématique du Tir
- S'initier à la préparation Physique
- Echanger avec des Sportifs de Haut-Niveau

Le collectif “Minime”

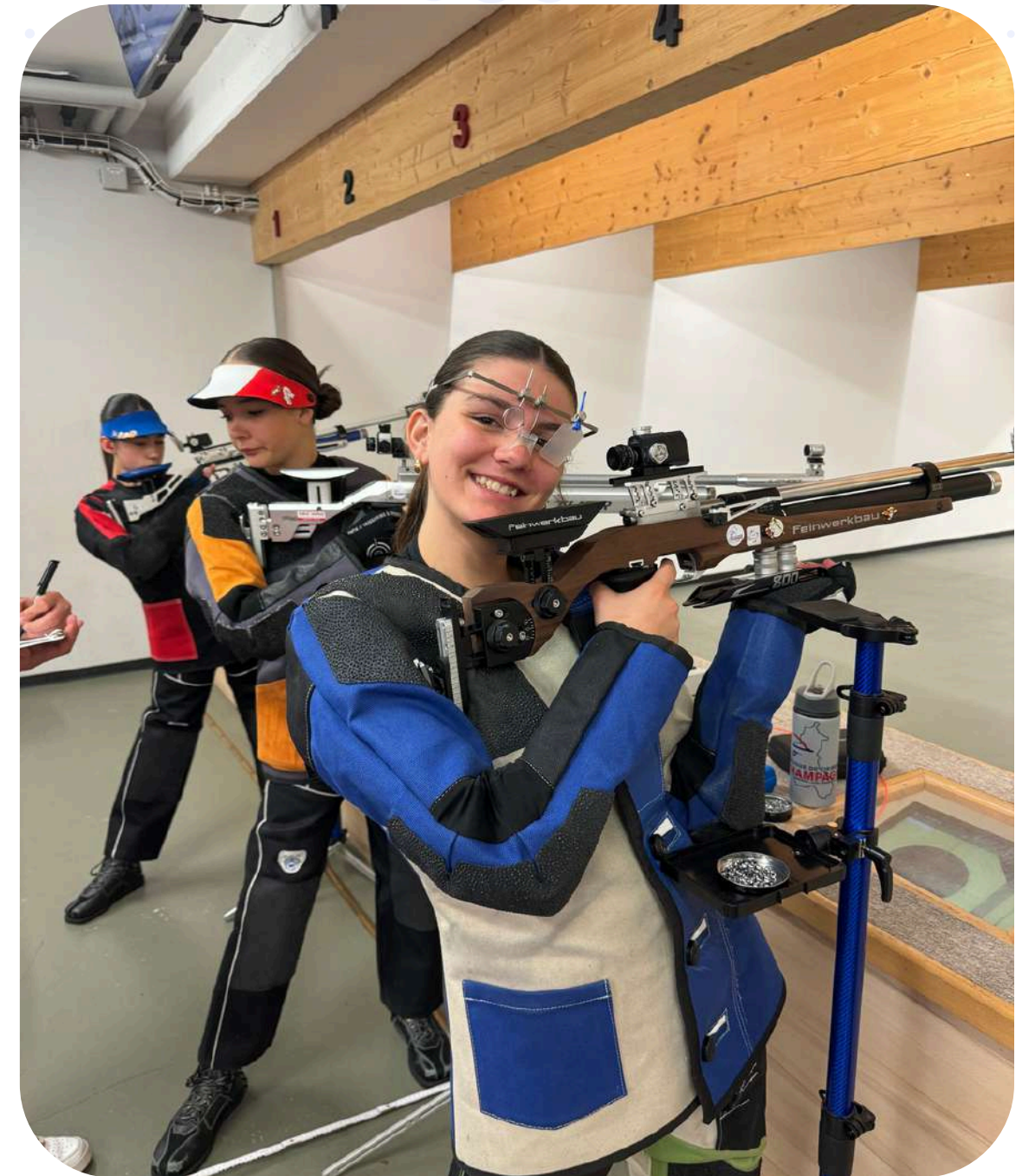
Chaque année la ligue met en place des stages de perfectionnement pour les meilleurs espoirs minimes. Le nombre de places est limité à 16 tireurs constituant le collectif régional minime, carabine et pistolet. L'Equipe Technique Régionale est chargée de détecter - former et accompagner les jeunes pour les rendre performants au championnat de France. Nous avons formé de multiples champions, comme Manon Herbulot, détectée minime et qualifiée aux JO de Paris quelques années plus tard...

✓
Détection par
département

✓
Collectif Minime
4 Stage Régionaux

✓
Stage régional avec
Alsace et Centre pour
les meilleurs espoirs

✓
Performance
Championnat de
France



Le collectif “Cadet-Junior”

Fière de son collectif régional depuis des années, la ligue dispose d'un groupe d'entraînement très compétitif.

Les meilleurs tireurs minimes passant dans la catégorie cadet intègrent directement le collectif champagne, mais également de nouveaux entrants basés sur le retour des Responsables entrainement club. Si un tireur “non détecté” montre de belles performances dans une compétition officielle alors il pourra être invité sur des stages.

L'Equipe Technique Régionale est chargée de former et accompagner les tireurs pour qu'ils soient performants aux Championnats de France et puissent intégrer des structures de Haut-niveau. Certains athlètes comme Manon HERBULOT (INSEP), Madison CADET (CREPS Strasbourg), Rémy ROSIER (CREPS Talence), Nils POURU (CREPS Wattignies), Yonis COQUILLON (CREPS Wattignies) ou encore Gaspard LESIEUR (INSEP) ont été formés au collectif Champagne



10 stages régionaux
10-25-50m



Performance au
championnat de
France



Intégration Structure de
Haut-Niveau



18 Athlètes

Le collectif “Adulte”

✓
Être actif dans la vie sportive du club

✓
Objectif
Championnat de France

✓
Figurer dans les 8 meilleurs tireurs régionaux

✓
16 athlètes

La ligue met en place annuellement un stage adulte de perfectionnement. L'objectif est de travailler des points techniques de base / généraux afin de préparer la saison à venir. Une thématique spécifique est abordée à chaque stage comme une réflexion de modèle de performance / planification ou bien la prise de notes.

Face à une forte demande de participation, plusieurs critères sont pris en compte : Être actif dans la vie sportive de son club, avoir pour objectif de préparer le championnat de France, figurer parmi les 8 meilleurs tireurs de la ligue de la saison précédente.



✓
Stage 10M



✓
Stage 25M

L'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS

Infrastructure :

- Le stand doit être homologué où demander une dérogation auprès de la ligue.
- Cibles papier ou électroniques
- Le club doit disposer d'un nombre suffisant de cibles à 25 mètres ,50 mètres 100 mètres etc...suivant les épreuves pratiquées.
- L'organisateur doit gérer de façon interne l'installation des contres cibles.

Administratif :

- Le club doit disposer des résultats départementaux.
- Le club doit créer la compétition sur ISISWEB au plus tard 1 mois avant la date du championnat version consolidée dès le niveau départemental.
- Le club doit créer le planning et indiquer la date d'inscription afin de permettre à tous les clubs de s'inscrire directement sur leur accès ISIS WEB association.
- Le club doit informer le R.R.A sur les horaires de la compétition pour convocation des arbitres suivant les installations du stand.
- Le club doit gérer la compétition sur le logiciel fédéral ISISWEB (aide du RGS possible)
- Le club doit clôturer les inscriptions 15 jours avant la date du championnat.
- Le club doit confirmer les inscriptions auprès des clubs participants 10 jours avant le championnat et générer les factures suivant tarif ligue en vigueur sur ISISWEB.
- Le club organisateur clôture la compétition afin que la FFT reprenne le palmarès sur ISISWEB (le lundi midi de la date limite).
- La ligue établira une facture de réversion actuellement de 3 euros par tir au club organisateur après réception du palmarès.

Logistique :

- Le club doit prévoir le déjeuner des arbitres. A facturer par mail à la ligue 18 €, maximum (**champagnetir@gmail.com**).
- Le club doit prendre contact avec le RRA afin de réserver un hébergement.
- Le club doit informer le RGS sur le nombre nécessaire de récompenses (coupes, médailles) à la clôture des inscriptions au minimum 15 jours avant la compétition.

Officiels :

- Le club doit inviter le président de ligue ou son représentant pour la remise des médailles et coupes.

LE CALENDRIER SPORTIF

DISCIPLINES	DATES ORGANISATION CHAMPIONNAT REGIONAL	LIEU
CARABINE-PISTOLET-CM-ARBALETE- PARA TIR 10m	8 au 10 janvier 2027	A.T Chapelle Saint-Luc
ARBALETE FIELD 18m	9 et 10 janvier 2027	U.S.T Charleville-Mézières
CDF DES CLUBS 10m ADULTES / EDT	23 et 24 janvier 2027	A.T Sainte-Savine
ECOLES DE TIR / PARA 10m	3 et 4 avril 2027	Espérance Châlons
ARMES ANCIENNES	23 au 25 avril 2027	Chevillon
ARBALETE FIELD IR900	2 mai 2027	UST Charleville-Mézières
CIBLE MOBILE 50m	29 et 30 mai 2027	Jeanne d'Arc Châlons
SILHOUTTES METTALIQUES PC-GC	26 et 27 juin 2027	Givet
TIR ARMES REGLEMENTAIRES	21 au 23 mai 2027	Roche Bettaincourt
CARABINE-PISTOLET-PARA TIR 25/50m	4 au 6 juin 2027	Jeanne d'Arc Châlons
BENCH REST RIMFIRE	17 et 18 avril 2027	FRJEP Remilly-Allicourt

TARIF DES ENGAGEMENTS

10m	Carbine-Pistolet	Arbalète-Vitesse-Standard 3/7	Cible Mobile
POUSSIN	8€		
BENJAMIN	8€		8€
MINIME	8€	8€	8€
CADET	10€	10€	10€
JUNIOR	10€	10€	10€
SENIOR/DAME	13€	13€	13€
25m/50m	Carbine-Pistolet	Arbalète-3x20-Standard V.O	Cible Mobile
MINIME	10€	10€	
CADET	10€	10€	10€
JUNIOR	10€	10€	10€
SENIOR/DAME	13€	13€	13€

Engagement/Equipe	Gratuit	
Sauf Equipe CDF des clubs	EDT = 21€	Adultes = 41€

IR 600 - IR 900		Rimfire	
JEUNE	10€	JEUNE/ADULTE	13€
ADULTE	13€		

Armes Anciennes	8€
T.A.R	8€
Silhouettes Métal.	9€

C.M 50	C. Olympique	C. Mixte
JEUNE	13€	13€
ADULTE	13€	13€

CONTACTS

 **Président Ligue**
KIEFER Franck
fk.champagnetir@gmail.com

 **Secrétaire Générale**
ANNEAU Cathy
ca.champagnetir@gmail.com

 **Secrétaire Administrative (salariée)**
CORDIER Fabienne
champagnetir@gmail.com

 **Trésorier Ligue**
LESIEUR Christophe
cl.champagnetir@gmail.com

 **Responsable Entraînement Ligue**
BAUDOUIN Brian
bb.champagnetir@gmail.com

 **Responsable Formation Ligue**
BAUDOIN Romain
rb.champagnetir@gmail.com

 **Commission Arbalète**
Président : DELAFAITE Patrick
arbalete10@hotmail.fr

 **Commission T.A.R**
Président: Bernard MERAT
meratbamps@orange.fr

 **Commission Armes Anciennes**
Président: Bernard MERAT
meratbamps@orange.fr

 **Commission Carabine,300m, Bench Rest, Cible Mobile**
Président: Charles BORCK
charles.borck@hotmail.fr

 **Commission Gestion Sportive**
Président: Michel PILLIET
michelpilliet@orange.fr

 **Commission Juges et Arbitres**
Président: Christian KINTZLER
kintzler.christian@bbox.fr

 **Commission Médicale**
Président: Thierry PONCELET
tponcelet@gmail.com

 **Commission des Finances**
Président: Christophe LESIEUR
cl.champagnetir@gmail.com

 **Commission Paratir**
Président: Nathalie FLOQUET
natborck@aliceadsl.fr

 **Commission Pédagogie, Formation et Ecole de Tir**
Président: Christophe LESIEUR
cl.champagnetir@gmail.com

 **Commission Pistolet**
Président : Cédric TISSERANT
gestionsportive51@gmail.com

 **Commission Silhouettes Métalliques**
Président: Robert ITUCCI
ittucci.robert@free.fr

 **Commission Tir Sportif de Vitesse**
Président: Florian MARCHAL
marchalflorian@hotmail.fr

 **Commission Administrative et Juridique**
Présidente: Cathy ANNEAU
cathy.anneau@orange.fr

 **Commission de Discipline 1ère instance**
Président: Michel PILLIET
michelpilliet@orange.fr

 **Commission Promotion et Communication**
Président: Franck KIEFER
fk.champagnetir@gmail.com